

# Migrer, un choix que font 25 % des diplômés libanais

**Social** Financé par l'UE, un colloque sur les problèmes soulevés par les migrations hautement qualifiées dans les pays de l'est et du sud de la Méditerranée et d'Afrique subsaharienne vient de se tenir à l'USJ.

L'Université Saint-Joseph vient d'accueillir (27-28 septembre) une rencontre d'experts et de décideurs hautement qualifiés consacrée aux problèmes soulevés par les migrations dans les pays de l'est et du sud de la Méditerranée et d'Afrique subsaharienne.

La rencontre était organisée par l'Observatoire de la réalité socio-économique de l'USJ, en collaboration avec le Centre Robert Schuman d'études avancées, un institut universitaire européen, et le Consortium pour la recherche appliquée sur les migrations internationales (Carim), avec un financement de l'Union européenne (UE). Le ministre du Travail, Boutros Harb, et un groupe de chercheurs libanais, arabes, européens et afri-

cains a participé à ce colloque.

Dans son message d'ouverture, le recteur de l'USJ, le Pr René Chamussy, a révélé que, durant les années 2005-2008, l'Observatoire universitaire de la réalité socio-économique dirigé par Choghig Kasparian a établi que 25 % des Libanais diplômés ont décidé de vivre la migration. « Il s'agit là, à coup sûr, d'un vaste problème aux répercussions multiples : dislocation des familles, pertes pour l'économie du pays, controverses entre les leaders politiques et religieux », a-t-il dit.

Les causes de ces migrations – difficulté de l'emploi, insécurité – sont connues, a affirmé Chamussy. Mais il ne fait pas de doute que, par delà les incitations ponctuelles

d'ordre sécuritaire ainsi que les difficultés économiques, il y a le système universitaire lui-même tel qu'il se reconstitue aujourd'hui : en tout pays, les étudiants sont invités à la mobilité. « Les étudiants viennent donc, de plus en plus nombreux, dans les régions étudiées, pour un nombre de semestres déterminés, certes, mais quand il s'agit de réciprocity, l'affaire est plus difficile... et définitive. Ces étudiants préfèrent opter pour une migration plus définitive une fois le diplôme obtenu », a-t-il affirmé.

« De toute façon, le vieux problème de ce que l'on appelait l'exode des cerveaux et que l'on pourrait simplement qualifier aujourd'hui de manifestation de la mondialisation

va être au cœur de vos débats, puisse la réunion de vos compétences vous permettre de voir plus clair en ce domaine et permettre aux politiques de préciser les choix urgents à faire pour le développement de chaque pays, de chaque entité », a conclu le recteur.

À son tour, le ministre du Travail, Boutros Harb, s'est étendu sur la « mobilité » du marché de l'emploi et de ses séductions. Il a affirmé que le Liban s'efforce d'endiguer ces départs en relançant le Bureau national de l'emploi et en étendant la sécurité sociale à de nouvelles catégories de salariés, mais il a admis les insuffisances de ces incitations et a prudemment omis de faire état d'une fiscalité qui en annule les avantages.

De son côté, Hélène Bourgade, chef d'unité sécurité et migration à la Commission européenne, a estimé que les données concernant la migration sont insuffisantes, justifiant l'existence du Carim, qui regroupe des experts des pays du Sud, de la Méditerranée et de l'Union européenne. Les intervenants qui se sont succédé ont examiné aussi les aspects démographique, économique, social, légal et politique de la migration. Au nombre des intervenants, Fadia Kiwan, Georges Corm (USJ), Azfar Khan, spécialiste des migrations internationales au Bureau international du travail (BIT), Hassan Jouni (UL), Amal Yazigi (Université de Damas) et Sari Hanafi (AUB).